



MÉTREUR ASSISTANT(E) DU BÂTIMENT

Niveau 3 - CAP

Formation en alternance ou en continue

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage



Profil métier

Le Métreur Assistant du bâtiment établit des devis pour des travaux de construction ou de rénovation, principalement pour une clientèle de particuliers. Il réalise les relevés sur site, analyse les besoins du client et transmet les informations à son supérieur.

Il travaille seul, sous la responsabilité du chef d'entreprise ou d'un supérieur hiérarchique.

Il suit l'avancement des chantiers et participe à l'établissement des situations de travaux.

Il contribue à la bonne coordination entre les attentes du client et les solutions techniques proposées.

Compétences

CCP 1 – Etablir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle ou un petit collectif

- Métrer les ouvrages du second œuvre et du gros œuvre
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'un ouvrage
- Rédiger le devis quantitatif estimatif

CCP 2 – Assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers

- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant et restituer le projet client
- Déterminer les diagnostics et les réglementations applicables
- Organiser et suivre les travaux

Lieu

525 rue Andropolis,
Saint-André 97440,
La Réunion

Rythmes de l'alternance

ALTERNANCE OU EN
CONTINU : 1 ou 2 jour par
semaine en centre de
formation.

Durée

Formation possible sur 12 / 18 ou 24
mois avec un volume horaire
compris entre 500 et 700 heures.

Taux de
réussite

NA

Taux
d'insertion

NA

MÉTREUR ASSISTANT(E) DU BÂTIMENT

Vers le métiers de...

- Aide métreur
- Technicien du bâtiment.

Structures recruteuses

- Les TPE-PME du second œuvre
- Les TPE-PME du gros œuvre

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluations

Méthode active, visant à faire produire des idées par des jeux de simulation, de rôle, quizz et études de cas.

Méthode démonstrative, consistant en l'attente d'objectifs de savoir-faire, de production par le biais d'exercices écrits ou par la reproduction de conditions de travail.

Apports théoriques concrétisés par des mises en situation autour de simulations, exercices.

Des exemples et des études de cas permettent de mieux comprendre les situations et de les rendre plus vivantes.

Mise en place d'examens blancs.

Modalités d'évaluations

Un QCM d'évaluation sera réaliser en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau d'entrée et les acquis en fin de formation.

A l'issu de la formation, le stagiaire passera son examen final.

Financement

- Eligible au CPF (code 8959).
- Eligible à la VAE.
- Contrat de professionnalisation.
- Contrat d'apprentissage
- Tarif : entre 10 et 12€/heure

Accessibilité aux personnes porteuses de handicaps

La formation est accessible aux personnes porteuses d'handicaps
Pour toute demande de mobilité, un référent est à votre disposition

Prérequis

Maîtriser les savoirs de base : Lire, écrire et compter.

Validation de la formation

Diplôme : Métreur assistant(e) du bâtiment, reconnu par l'Etat, de niveau 3-CAP, délivré par le Ministère du Travail et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Certification : certification partielle possible à travers une validation par blocs de compétences.